

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) (*prénom et nom*) **Yannick DESBOIS**

représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences (*raison sociale du dispensateur de formation ou de l'employeur en cas de formation interne*), **GROUPE FORCES**

atteste que :

Mme/M. (*nom et prénom du bénéficiaire*) **FEVRE Liam**

salarié(e) de l'entreprise (*raison sociale*) **LIP VILLEFRANCHE TRANSPORT**

a suivi l'action (*intitulé*) **Préparation à l'Habilitation Electrique Electricien BT et HT**

- ☒ action de formation ¹
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du **07/04/2026** au **10/04/2026**(*dates*)

pour une durée de **4 jours soit 28 heures** (*nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés*).²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : **Mâcon**

Le : **10 avril 2026**

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
(*nom, prénom, qualité du signataire*)
Yannick DESBOIS Co-gérant

GROUPE FORCES
83, rue André Derain - Z.A.C. Grand Sud
71000 MACON
Tél: 03 85 38 36 91
RCS Mâcon 439 945 965

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.